

## ***Quel est le sens de l'humanitaire aujourd'hui ?***

Conférence de  
**DOMINIQUE SCHNAPPER**  
Prix Balzan 2002 pour la sociologie

Jeudi 21 mai 2015, 18 h, Institut culturel italien, Paris

Pour comprendre le sens de l'humanitaire aujourd'hui, il faut l'inscrire dans la transformation que la modernité politique a introduite dans la relation aux pauvres et plus généralement aux diverses populations marginales. Un peu de distance historique nous permet de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons, qui nous paraît aller de soi, puisque justement c'est le nôtre.

Le monde médiéval se différencie du nôtre par deux traits essentiels. Il est tout imprégné de religieux ; en conséquence l'inégalité des statuts y est pleinement acceptée comme une évidence et un destin imposé. Au Moyen Âge, toutes les idéologies, toutes les conceptions des hommes, du monde et du destin humain se réfèrent à l'Écriture sainte, même si cette dernière est interprétée selon des modalités rivales, souvent violemment conflictuelles.

Les Évangiles et la littérature patristique exaltent la pauvreté en tant que valeur spirituelle. La charité est célébrée. Faire l'aumône permet de racheter ses péchés, en sorte que la présence des pauvres en donne l'occasion aux riches. L'existence des pauvres s'inscrit donc tout naturellement dans le plan du Salut éternel. D'autre part, le Salut éternel repose sur l'humilité et l'abnégation, le devoir de rester à la place où la Providence a placé chaque individu. Ainsi l'existence et la distinction des statuts se trouvent justifiées par la volonté de Dieu. La dimension sacrée de la pauvreté s'inscrit dans une société radicalement inégalitaire, où l'inégalité des statuts est consacrée par la volonté divine. Dans ce monde, les pauvres sont nombreux, d'autant que, selon nos critères, la misère est grande, mais ils ne sont pas des isolés ou des marginaux, ils font partie intégrante d'une société pétrie de la religion chrétienne. La conception de la pauvreté aux temps médiévaux comporte donc une double dimension : la valeur religieuse – donc la valeur – de la pauvreté, d'une part, et, d'autre part, la nécessité de l'existence des pauvres et des riches pour que soit assuré le Salut de ces derniers.

Pourtant, même dans le cas de la société chrétienne médiévale où l'on faisait sa place à la pauvreté et aux pauvres au nom de la volonté de Dieu, c'est-à-dire

selon la conception dominante du destin des hommes, on observe l'ambiguïté du rapport aux pauvres et à la pauvreté. De cette ambiguïté témoignent les questions et les soupçons qui s'expriment souvent. Le pauvre est-il un « vrai » pauvre, est-il un « bon » pauvre digne d'être secouru, comme le sont, par exemple, les enfants, les veuves ou les infirmes ? Est-on sûr qu'il ne joue pas la comédie pour être secouru, alors qu'il serait seulement paresseux, buveur ou vicieux ? On dénonce volontiers ces infirmités étalées par le mendiant pour attirer la pitié. La critique des pauvres dans la littérature médiévale témoigne de ces questions et des critiques implicites ou explicites qu'on peut leur adresser, en particulier leur paresse et leur envie à l'égard des riches. Dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, Guillaume de Clerc affirme dans son *Besant de Dieu* que les pauvres ont autant de vices que les riches, qu'ils sont « félons, envieux, médissants, orgueilleux et pleins d'envie et de luxure ». La tradition chrétienne insiste sur la valeur morale du travail. Le pape Innocent III s'oppose à la mendicité qu'il juge indigne et honteuse et il souligne que l'aumône humilie celui qui la reçoit.

La **rupture** avec le monde médiéval qu'apporte la modernité démocratique est radicale, par trois traits essentiels : la sécularisation de la vie collective, la valeur centrale accordée à la production des biens et des services, l'aspiration démocratique.

La pauvreté n'est pas plus légitimée par Dieu et le monde divin que l'ensemble de la société. Le religieux a cessé d'imprégner la vie collective. L'ambiguïté médiévale a disparu, le pauvre est seulement pauvre, il n'est que pauvre et il doit être assisté par la collectivité.

C'est d'autant plus significatif que – deuxième caractéristique –, la valeur accordée à la production des biens et des services contribue à effacer l'ambiguïté du sens de la pauvreté médiévale. L'ascétisme n'est pas une valeur généralement reconnue de nos démocraties, sinon sur le mode imaginaire ou ludique. Elles sont concrètement organisées autour du projet d'assurer, grâce au progrès économique, à tous leurs membres le plus grand bien-être possible, qu'il soit matériel, moral et même « culturel ». C'est ce que j'ai pu appeler la « démocratie providentielle ».

Enfin, *last but not least*, l'aspiration démocratique repose sur la conception d'une société d'égaux, sinon de semblables, entre lesquels tous les échanges peuvent et doivent se multiplier. Il n'existe plus d'inégalité de statuts. Quant aux inégalités des conditions sociales d'existence, elles sont contraires aux valeurs collectives. Elles existent, mais elles sont – en tous cas verbalement – condamnées, dénoncées et combattues. Il est frappant de constater que la révolution française a immédiatement reconnu des *droits* aux pauvres comme à

tous les autres membres de la société, comme à tous les citoyens. Le Comité de mendicité mis en place par l'Assemblée constituante en 1790 fit de nombreuses propositions pour réformer le système d'assistance et la Constitution de 1791 affirmait « au rang des devoirs les plus sacrés de la nation l'assistance aux pauvres dans tous les âges et dans toutes les circonstances de la vie ». Il proclama l'obligation du gouvernement de créer et d'organiser « un établissement général de secours public pour élever les enfants, soulager les pauvres infirmes et fournir du travail aux pauvres valides qui n'auraient pas pu s'en procurer ». L'assistance ne devait plus relever seulement de la charité privée, elle devenait pour la société, au nom des droits de l'homme, une « dette inviolable et sacrée ». Citons La Rochefoucauld-Liancourt s'adressant au Comité de mendicité : « On a toujours pensé à faire la charité aux pauvres et jamais à faire valoir les *droits de l'homme pauvre* (je souligne) sur la société, et ceux de la société sur lui. Voilà le grand devoir qu'il appartient à la Constitution française de remplir, puisque aucune n'a encore autant reconnu et respecté les droits de l'homme ».

Dans le monde de la modernité démocratique, on doit éliminer la charité personnelle qui humilierait le pauvre, on entend reconnaître le *droit* du citoyen à mener une existence qui assure sa dignité et lui permette d'exercer réellement ses droits de citoyenneté. C'est de ce droit que, plus d'un siècle plus tard et après de nombreuses luttes sociales, est né, dans les sociétés européennes, l'État providence chargé de résoudre la « question sociale » qui s'était posée tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle.

On est passé de l'action charitable de l'Église à la redistribution des ressources par l'État providence, du monde de la charité religieuse privée et personnelle à celui de la solidarité abstraite qu'institue l'État providence. En même temps, les exigences démocratiques ont rendu de plus en plus scandaleuses les inégalités qui se maintiennent et se renouvellent à l'intérieur des nations ainsi qu'entre les nations. Il ne s'agit pas de juger préférable le monde de la pitié médiévale à celui des droits du pauvre à la solidarité nationale, ou l'inverse, ni de les opposer l'un à l'autre, mais de comprendre que, dans le monde de la modernité et de l'égalité statutaire de tous, dans la démocratie qui redistribue les richesses par l'intermédiaire de l'administration de l'État providence, quelque chose risque de disparaître, la relation directe entre les personnes.

C'est pourquoi s'est développé le secteur de l'humanitaire dont les acteurs veulent compléter et même corriger l'abstraction et l'inévitable bureaucratie de la solidarité nationale dans les pays européens de l'État providence. Ils veulent aussi, au nom des valeurs démocratiques, soulager les misères et les malheurs qui règnent dans nombre d'autres régions du monde. Les unes et les autres

paraissent d'autant plus scandaleuses que la richesse mondiale a augmenté et qu'en Europe, l'exigence démocratique et l'aspiration à l'égalité se sont accrues.

Les projets humanitaires, dans ces conditions, se sont développés à la fois comme un *complément* et une *correction* de l'action de solidarité dans nos pays et comme une *compensation* à l'absence de solidarité des pays riches avec les pays pauvres du lointain – solidarité qui est signe et conséquence de la mondialisation.

Dans une première étape, au cours des années 1980, l'action humanitaire a suscité un grand *engouement*. C'est au cours de ces années que sont nés en France aussi bien « Médecins sans frontières » que les « restaurants du cœur » pour ne parler que des organisations les plus connues. Au cours de ces années s'est aussi développée l'action d'organisations plus anciennes comme celle de l'abbé Pierre. On a alors analysé et célébré le développement d'un nouveau lien social, le terme à la mode, que créait la générosité de ces acteurs. Dans l'enthousiasme, on célébrait la qualité et le dévouement des acteurs du monde de l'humanitaire, dont la générosité était opposée à l'activité mercantile du monde de l'économie. La participation bénévole à des associations révélait le besoin des individus de donner un sens à leur activité et à leur vie pour répondre à des préoccupations morales ou spirituelles. L'intervention humanitaire, librement assumée, témoignait d'un engagement plus profond que celui qu'instauraient la charité individuelle du passé et la solidarité objective qu'impose l'État providence. Par ailleurs, Serge Paugam observait aussi dans la revue *Commentaire* que les emplois dans le monde de l'action humanitaire représentaient 3,4% des emplois rémunérés. Un véritable secteur économique s'était développé.

Après l'engouement est venue la phase de la réflexion et de la critique. Il ne s'agit pas de prendre parti dans les conflits qui ont agité le monde des organisations humanitaires, mais de les prendre au sérieux et de les considérer comme les révélateurs d'une ambiguïté qui n'est pas liée à la qualité des personnes, à leurs aspirations spirituelles ou à leurs ambitions médiatiques, il ne s'agit pas non plus de prendre parti dans leurs relations personnelles, mais de préciser les conditions objectives et inévitables dans lesquelles se déroule leur action. Les conflits et les ruptures ont révélé la valeur de l'action humanitaire, mais aussi les limites et les difficultés intrinsèques de cette action.

On peut évoquer sans insister les reproches récurrents de la bonne conscience que donnerait à des nantis le fait de consacrer un peu de temps ou un peu d'argent à l'action sociale à certains moments, selon le modèle maintenant violemment critiqué de la « dame d'œuvre ». Certains Français se souviennent

sans doute de la formule consacrée à un des acteurs les plus médiatiques du monde humanitaire, le *spin doctor* Bernard Kouchner, « tiers-mondiste et deux-tiers mondain ». Quelle que soit la part de vérité due à ce que toutes les actions humaines ont effectivement des sens multiples, ce qu'il est important de comprendre, c'est que la critique essentielle est d'ordre *politique*, et cela à plusieurs titres.

Tout d'abord, le choix d'aider telle ou telle catégorie de la population ou tel ou tel pays est un choix inévitablement politique, puisqu'on ne peut pas aider tout le monde. Le choix dont les acteurs voudraient être guidés par le seul souci de la générosité est objectivement et inévitablement politique.

D'autre part, l'intervention a un effet politique. Lorsque les acteurs de l'humanitaire interviennent dans un pays tyrannique, les conséquences objectives, indépendantes de la volonté des acteurs, ont pour effet objectif – on pourrait dire aussi pour effet pervers – de renforcer les pouvoirs du tyran. Les acteurs de l'humanitaire peuvent-ils négliger les conséquences politiques de cette intervention ?

Enfin, et plus fondamentalement encore, l'action humanitaire complète dans nos pays la politique sociale qui, malgré ses réussites, laisse subsister de grands malheurs et de profondes misères. Dans les pays africains ou moyen-orientaux, les acteurs de l'humanitaire, souvent au péril de leur vie, s'efforcent de compenser les choix tragiques de gouvernants corrompus qui détournent à leur profit personnel les sommes que les pays plus riches leur consentent pour soulager la misère de leur population. Par définition, que ce soit dans nos pays ou dans les pays lointains, dans les deux cas, selon les critiques de l'action humanitaire, cette dernière ne pourrait que soigner les plaies les plus virulentes, dans l'immédiat et non dans la durée, mais elle n'agirait pas sur l'essentiel, à savoir ce qui les produit. La véritable action ne pourrait être que *politique*. Cette critique est d'ailleurs reprise, pour lui donner un sens opposé, par nombre de dirigeants politiques dans les pays qui furent colonisés qui interprètent désormais l'aide humanitaire comme une ultime forme d'impérialisme européen.

Il ne faut pas prendre ces réflexions critiques à la légère. Il est vrai que les véritables décisions sont politiques et que l'humanitaire ne peut que compléter l'action de l'État providence en Europe et compenser la faiblesse des gouvernements dans les pays extra-européens et la corruption de leurs responsables. C'est vrai. Mais l'action politique, par définition, prend du temps. Elle n'est jamais pure, elle est aussi toujours ambiguë dans ses ambitions et, plus encore, dans ses réalisations. En attendant qu'elle donne des solutions générales, c'est-à-dire les « vraies » solutions politiques, faut-il laisser les

enfants mourir faute de soins, faut-il accepter la misère de tous, la violence généralisée, l'abandon des enfants et le viol des femmes ? Faut-il laisser sans logement ceux qui n'ont plus d'abri parce que la véritable solution repose effectivement sur le développement de l'économie et de la richesse, sur une meilleure législation de l'immobilier et sur la volonté politique ?

L'opposition à l'adoption internationale grandit aussi bien dans les pays pauvres que dans les pays riches où des couples souhaitent adopter des enfants abandonnés. Bien entendu, il serait préférable que, dans le monde entier, les enfants soient élevés par leurs parents biologiques, attentifs et bien installés dans la vie. Personne n'en doute, tout le monde le souhaite. Simplement la réalité n'est conforme ni avec cette idée ni avec cet idéal. Il faut revenir au principe de réalité. La réalité, c'est que des enfants sont abandonnés parce que leurs parents biologiques, souvent leur seule mère, ne peuvent pas les élever, faute de moyens matériels et faute de protection, ou tout simplement parce que leur mère est morte après leur avoir donné la vie. Faut-il, au nom de l'utopie d'un monde parfait, renoncer à sauver quelques-uns de ces enfants en faisant le bonheur des parents adoptifs et en leur donnant une meilleure chance de connaître un sort favorable ? Rien ne garantit que leur destin sera effectivement simple et heureux, ces enfants connaîtront des problèmes dans l'avenir, mais quel enfant, élevé par des parents biologiques ou adoptifs, n'a pas de problèmes ? La vie peut-elle être sans risques ? Je fais appel à votre expérience, nous avons tous eu des problèmes avec nos enfants biologiques... L'action d'adoption internationale prend en compte la réalité telle qu'elle est. Faut-il aussi ne rien faire pour assurer un logement aux plus marginaux sous prétexte que seule une grande politique du logement pourrait vraiment résoudre le problème ? Rien ne justifie qu'on choisisse de ne rien faire sous prétexte qu'on n'est pas sûr de connaître un plein succès. Les actions relatives ne doivent pas être dépréciées parce qu'on les compare à un principe absolu, une idée pure qui, par définition, ne peuvent être appliqués dans la réalité.

Il existe un autre risque dans l'action des organisations humanitaires. On s'y engage pour des raisons religieuses, morales ou romantiques, surtout quand il s'agit des pays exotiques. Mais toute organisation a ses exigences qui s'imposent à tous pour que l'action soit efficace. Elles sont donc menacées par la bureaucratisation et le risque de se professionnaliser en perdant progressivement quelque chose de leur âme. Et pourtant elles exigent que leurs responsables aient des connaissances financières, des capacités d'organisation, qu'ils sachent entretenir des relations avec les divers pouvoirs politiques, qu'ils maîtrisent les règles de la communication moderne. Comme disait autrefois Philippe Meyer nous vivons une époque moderne... Il faut donc que les organisations humanitaires, comme les autres, recrutent des

professionnels. Mais avec l'entrée nécessaire des professionnels, on retrouve inévitablement le risque de la bureaucratisation que connaît l'État providence. Or, pour que l'humanitaire garde tout son sens, il faut aussi que se maintienne l'aspiration, morale ou spirituelle, qui a été à l'origine de la vocation de ses acteurs.

En récompensant, parmi d'autres organisations mondiales également prestigieuses et efficaces, deux organisations humanitaires françaises, la fondation Balzan, dans sa grande sagesse, a involontairement souligné l'existence de deux grands types d'organisations humanitaires, l'une et l'autre également dignes de respect et dignes de ce grand prix. La Fondation Abbé Pierre, la plus ancienne, a désormais privilégié, bien que de manière non exclusive, la connaissance et l'action politique en faveur du logement. *Vivre en famille*, fondée il y a vingt ans, pour des raisons d'inspiration morale et spirituelle, a agi dans l'immédiat, en s'adaptant aux circonstances. En vingt ans elle a sauvé des enfants venus d'ailleurs ou d'ici, souvent de ces enfants qu'on appelle « particuliers », ceux dont peu de candidats à l'adoption acceptent de prendre la responsabilité. Leurs deux témoignages permettent de mieux comprendre ce que peut être l'action humanitaire aujourd'hui et je suis heureuse de leur laisser la parole.